Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales?

Sébastien Marengo

Université Marc Bloch de Strasbourg

Résumé

Plusieurs adjectifs du français ne présentent pas les caractéristiques des deux grandes catégories prévues par les grammaires, soit les qualificatifs et les relationnels. Leur propriété la plus notable reste le refus de la fonction attribut (*un ancien ministre* ~ **le ministre est ancien*). Une première solution consiste à proposer de nouvelles classes lexicales pour ces adjectifs, ce qui revient à imputer le blocage de l'attribut à leur sémantisme. Une autre possibilité consiste à considérer les adjectifs en cause comme des qualificatifs soumis à des contraintes générales. L'article s'intéresse à deux de ces contraintes : le figement et la « modification de la référence ». L'objectif est double : préciser dans quelle mesure les contraintes en question peuvent expliquer le refus de l'attribut et dans quelle mesure elles dispensent de créer de nouvelles catégories d'adjectifs.

Abstract

Several adjectives in French do not show the features of the two usual classes found in grammars, i.e. qualificative and relational. Their most striking property is that they cannot be used predicatively (*un ancien ministre* 'a former minister' ~ **le ministre est ancien* 'the minister is former'). One possible solution is to come up with new lexical classes for these adjectives, which means that their lack of predicative use is due to their semantics. Another solution is to regard these adjectives as qualificative adjectives that are subject to general constraints. The paper deals with two of such constraints: compounding and "reference modification". The aim is to determine to which extent these constraints can explain the lack of predicative use, and to which extent they exempt us from creating new lexical classes of adjectives.

1. Introduction

Les grammaires du français proposent habituellement deux catégories d'adjectifs : les qualificatifs, qui expriment une propriété du référent et acceptent la fonction attribut (1); les relationnels, qui dénotent des entités, servent difficilement comme attributs, possèdent un nom correspondant et apparaissent toujours en postposition (2). Or diverses études récentes (Nølke 2000, Schnedecker 2002, Riegel 2005) et moins récentes (Bolinger 1967, Milner 1967) tendent à montrer que plusieurs adjectifs n'appartiennent à aucune des deux catégories en question. Ces adjectifs, par exemple ceux illustrés en (3), se distinguent par le fait qu'ils refusent la fonction attribut. Ils peuvent donc difficilement être considérés comme des qualificatifs, mais ils ne présentent pas non plus les caractéristiques des relationnels[1]

(1) a. Une grosse maison ~ Cette maison est grosse
b. *Un film passionnant ~ Le film est passionnant*
c. *Une voiture rouge ~ Ma voiture est rouge*

(2) a. *Le voyage présidentiel ~ ??Ce voyage est présidentiel ~ Le voyage du président*
b. *Les traditions danoises ~ ?Ces traditions sont danoises ~ Les traditions des Danois/du Danemark*
c. *La région strasbourgeoise ~ ≠??La région est strasbourgeoise ~ La région de Strasbourg*

(3) a. *Une porte cochère ~ *La porte est cochère ~ *Une porte de coche/de cocher*
b. *Ces satanés linguistes ~ *Ces linguistes sont satanés ~ ≠Ces linguistes de Satan*
c. *Un ancien ministre ~ *Ce ministre est ancien ~ *Un ministre d'ancienneté/de l'ancienneté*

Pour rendre compte des adjectifs marginaux, on peut proposer au moins trois « nouvelles » catégories d'adjectifs non-attributs (Marengo & Léard 2005) :

- Les adjectifs **classifiants** (4a) créent des types à partir du nom recteur (Girardin 2005). Dans les termes de Kleiber (2001 : 25-26, 32, 35-38), on dirait qu'ils participent à la dénomination de catégories : l'ensemble des dénotés auquel renvoie la séquence formée par le nom et l'adjectif est suffisamment stable pour mériter une expression consacrée, il s'agit d'une catégorie de choses (4b-4d).

(4) a. *Une porte cochère ~ Un piano droit ~ Une rose trémière*
b. *Une porte dont les dimensions permettent l'entrée d'une voiture dans la cour d'un bâtiment* (cf. *Petit Robert*)*, ça s'appelle une porte cochère*
c. *Un piano droit, c'est un type de piano*
d. *Une rose trémière, c'est un type de rose*

- Les adjectifs **affectifs** (5) dénotent l'attitude du locuteur à l'égard du référent ou de la situation (Milner 1978 : 207-213, Warren 1981 : 443, Gaatone 1988 : 170-171, Giry-

[1] Parmi les grammaires qui retiennent le tandem qualificatif/relationnel, on peut citer Arrivé *et al.* (1986 : 32-34), Dubois & Lagane (1973 : 104-109), Riegel *et al.* (2001 : 355-357). Grevisse & Goosse (1993 : 494, 820) distinguent moins clairement les relationnels. On rencontre également des difficultés avec les autres classifications des adjectifs, comme celle des grammaires traditionnelles (Grevisse 1964 : 277-278, 334-402, Chevalier *et al.* 1964 : 209-210, 240-280, Wagner & Pinchon 1991 : 83-91, 106-124), celle de la grammaire de Wilmet (1998 : 111-246) ou celles des approches sémantico-logiques (Kamp 1975, Partee 2001, McNally & Boleda 2004). En gros, ces classifications posent deux problèmes : elles sont lacunaires, dans la mesure où plusieurs adjectifs non attributs ne peuvent être inclus dans les catégories proposées; elles paraissent hétérogènes, en syntaxe ou en sémantique, puisqu'elles rangent dans une même catégorie des éléments aux comportements ou aux valeurs différentes.

Schneider 2005, Schuwer 2005 : 94). Proches des jurons, ils accomplissent un acte illocutoire expressif et n'ont pas la « descriptivité » nécessaire pour être attributs.

(5) *Une brave fille ~ Pauvre Gaston ! ~ Une sale maladie ~ Ces satanés linguistes*

- Les adjectifs **référentiels** servent, comme le terme l'indique, à construire la référence du nom[2]. Suivant Léard (en préparation), cela signifie qu'ils véhiculent la quantité ou les repères. La quantification peut porter sur des entités (6a), sur des propriétés et des réalités apparentées (intensité) (6b), sur la réalisation d'un procès (modalité aléthique) (6c) ou sur les traits du signifié nominal (6d); le repérage s'effectue par référence au temps (6e) ou à un ensemble préconstruit (6f), ou encore de manière indéfinie (6g). Les adjectifs référentiels forment donc une vaste classe et se prêtent à une typologie développée.

(6) a. *Un double scotch ~ Un seul livre ~ Un monde fou* 'beaucoup de monde'
b. *Une peur bleue ~ Une colère noire ~ Un gros con* 'une personne très conne'
c. *Un éventuel visiteur ~ Un marché potentiel ~ Les candidats probables*
d. *Un vrai diamant ~ Un faux passeport ~ Un soi-disant notaire*
e. *Une ancienne auberge ~ Un futur recteur ~ Un conducteur occasionnel*
f. *Mon bras gauche ~ Le prochain train ~ La page suivante*
g. *Un beau jour ~ Un certain Gaston ~ Un adjectif quelconque*

Les adjectifs de ces trois « nouvelles » classes ont en commun de ne pas exprimer une propriété du référent nominal, ce qui explique leur refus de la fonction attribut. Bien qu'étudiés en détail par certains auteurs (surtout les classifiants et les affectifs), ils ont été plus ou moins clairement séparés des qualificatifs. Cela tient souvent à une approche unitaire, un signifiant donné étant considéré comme correspondant à un seul et même adjectif. En comparaison, la démarche retenue ici se veut résolument polysémiste (cf. Mel'čuk *et al.* 1995) : il convient de distinguer, par exemple, un adjectif classifiant dans *un piano droit* et un adjectif qualificatif dans *une tige bien droite*. En somme, les qualificatifs sont perçus comme le prototype de la catégorie adjectivale, prototype dont s'éloignent les relationnels, les classifiants, les affectifs et les référentiels par un certain nombre de critères.

On pourrait cependant objecter que c'est sauter hâtivement aux conclusions que de postuler ainsi de nouvelles classes d'adjectifs et qu'il s'agit là d'une solution coûteuse. En effet, le blocage de la fonction attribut pourrait dans certains cas être dû à des phénomènes généraux qui ne remettraient pas en cause la nature qualificative des adjectifs concernés. On peut penser ici au figement (7a) ou encore à une portée sémantique particulière de l'adjectif, dite « modification de la référence » (7b). L'objectif du présent article consiste donc à préciser dans quelle mesure les deux phénomènes en question peuvent être invoqués pour expliquer les comportements déviants de certains adjectifs. Autrement dit, il s'agit de déterminer à quel degré ces phénomènes dispensent de créer de nouvelles catégories pour de tels adjectifs.

(7) a. Une peur bleue ~ *Une frousse bleue
b. *Un gros con* 'une personne très conne'

2. Le figement

On dit souvent qu'un adjectif refuse la fonction attribut en raison du figement. Le blocage fait d'ailleurs partie des critères retenus par Gross (1988) pour déterminer le degré de figement des noms composés qui comportent un adjectif. L'auteur préconise en effet une définition morpho-syntaxique du figement. Cette définition s'appuie sur un faisceau de critères plutôt qu'un seul, et ce, pour deux raisons. D'une part, Gross tient pour prémisse qu'il est impossible de définir l'ensemble des composés à l'aide d'un critère unique. D'autre part, il veut rendre

[2] On prendra garde de ne pas confondre avec *référentiel* au sens de 'pourvu d'un référent'.

compte du sentiment de gradation qu'éprouvent les locuteurs : les expressions figées ne le sont pas toutes au même degré. Dès lors, le figement des suites formées d'un nom et d'un adjectif est mesuré à l'aide de neuf critères, qui correspondent aux propriétés habituelles des suites en question. Ces critères seront illustrés dans quelques instants, avec la série d'exemples (8).

La méthode proposée par Gross a l'avantage de s'appliquer de façon relativement objective. Cependant, elle repose sur l'inventaire habituel des grammaires : les propriétés attendues sont celles des qualificatifs et des relationnels. Ainsi, quand un adjectif refuse la fonction attribut et qu'il n'est pas un relationnel, le blocage est automatiquement imputé au figement. Or, si l'on pose l'existence d'autres classes d'adjectifs, aux propriétés par définition distinctes, la grille d'analyse perd de son efficacité et se révèle trop puissante. Par exemple, un adjectif comme *ancien*, dans un syntagme nominal comme *un ancien ministre*, atteint sept critères de figement sur neuf alors qu'il ne paraît pas figé : il ne se prête pas à la fonction attribut (8a); il refuse la nominalisation (8b); il n'est pas sélectionné librement au sein de son paradigme (8c); il ne supporte pas l'adjonction d'un « adverbe » (8d); il ne tolère pas la coordination avec un autre adjectif (8e); il est difficilement effaçable (8f); il ne commute pas avec un syntagme prépositionnel en *de* (8g). En fin de compte, seules la variation en nombre (8h) et la libre sélection du nom au sein de son paradigme (8i) rappellent les séquences non figées. Les comportements contraints sont en fait chose normale pour *ancien*.

(8) a. **Ce ministre est ancien*
b. *#L'ancienneté de ce ministre*
c. *#Un vieux ministre* (mais plutôt *un ex-ministre*)
d. **Un très ancien ministre*
e. **Un ancien et sympathique ministre ~ *Un ministre ancien et sympathique*
f. *??Un ancien ministre, c'est un ministre*
g. **Un ministre d'ancienneté ~ *Un ministre d'une certaine ancienneté*
h. *D'anciens ministres ~ Des anciens ministres*
i. *Un ancien homme d'État/politicien*

En somme, une définition morpho-syntaxique du figement n'a pas de valeur explicative en ce qui concerne le refus de la fonction attribut. Il serait en effet tautologique de dire qu'un adjectif refuse cette fonction parce qu'il fait partie d'une expression figée : cela reviendrait à dire qu'il possède des comportements syntaxiques contraints parce qu'il possède des comportements syntaxiques contraints.

Pour que le figement joue un rôle pleinement explicateur en matière de syntaxe, il faut mettre en relation le signifié des expressions avec celui de leurs constituants[3]. C'est la position retenue par Mel'čuk *et al.* (1995 : 46) dans l'optique de la théorie Sens-Texte. Plutôt que de considérer le figement comme un continuum, les auteurs distinguent trois types de phrasèmes en fonction des mécanismes sémantiques à l'œuvre :

- Un PHRASÈME COMPLET est un phrasème dont le signifié n'inclut pas les signifiés de ses constituants[4] :

(9) *Bas-bleu* 'femme pédante à prétentions littéraires'

[3] Gross ménage une place plus importante à la sémantique dans son ouvrage de 1996, mais l'articulation avec la syntaxe reste imprécise.
[4] On pourrait ajouter : ou dont certains constituants sont dépourvus de signifié, ne connaissant plus d'emploi en dehors du phrasème (*au **fur** et à mesure*, *à tire-**larigot***, *il y a belle **lurette***).

- Un QUASI-PHRASÈME est un phrasème dont le signifié inclut ceux de ses constituants de même qu'un surplus imprévisible :

  (10) *Casque bleu* 'soldat des troupes internationales de l'ONU, reconnaissable au fait qu'il porte un casque bleu'

- Un SEMI-PHRASÈME (ou collocation) est un phrasème dont le signifié inclut ceux de ses constituants, mais dont l'un des constituants n'est pas sélectionné librement. Par exemple, le signifié de *peur bleue* inclut celui de *peur* (= la base), mais *bleu* (= le collocatif) ne possède pas son sens habituel de couleur : il exprime le concept général d'intensité (11a) et ne peut le faire que lorsqu'il accompagne le nom *peur* (11b-11c). De même, *blond* n'accompagne pas tous les noms auxquels s'applique son signifié (12).

  (11) a. 'Une peur intense' ~ *Une peur bleue*
  b. 'Une colère intense' ~ **Une colère bleue*
  c. 'Une joie intense' ~ **Une joie bleue*

  (12) a. 'Un cheveu dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle' (Alonso Ramos & Mantha 1996 : 244) ~ *Un cheveu blond*
  b. 'Un tissu dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle' ~ **Un tissu blond*[5]

L'approche de Mel'čuk *et al.* permet un gain appréciable en ce qui concerne la mise en relation des aspects sémantiques et syntaxiques du figement. En effet, on s'expliquera facilement qu'un adjectif entrant dans un phrasème complet ou un quasi-phrasème refuse la fonction attribut (13). Ces phrasèmes représentent des unités lexicales préconstruites et prêtes à l'emploi, dotées de leur propre combinatoire, concurrentes d'unités lexicales simples; si on les déconstruit formellement, on les déconstruit aussi sémantiquement. Ils se reconnaissent à leur caractère paradoxal : ils correspondent à plusieurs unités en syntaxe mais à une seule en sémantique (cf. Mel'čuk 1988 : 28). La situation paraissant suffisamment claire, les « adjectifs » entrant dans ces deux types de phrasèmes n'ont pas à être abordés dans la présente étude. Ils n'ont d'existence que sur le plan morpho-syntaxique, alors que la fonction attribut exige qu'un adjectif soit doté d'un signifié propre.

(13) a. *Un bas-bleu* 'femme pédante…' ~ $^{\neq}$*Ce bas est bleu*
b. *Un casque bleu* 'soldat…' ~ $^{\neq}$*Ce casque est bleu*

En revanche, les semi-phrasèmes sont des expressions compositionnelles. Cette fois-ci, il n'est pas possible d'établir de corrélation stricte entre figement et contraintes syntaxiques. C'est ce que constatent Alonso Ramos & Mantha (1996 : 245) : si certains adjectifs collocatifs refusent la fonction attribut (14a), d'autres l'acceptent[6] (14b). Ce qui importe pour expliquer le blocage de l'attribut, ce n'est donc pas le statut de collocatif, mais quelque chose de plus spécifique. À ce sujet, il est remarquable de constater qu'en français, la majorité des adjectifs collocatifs qui refusent la fonction attribut se répartissent suivant deux valeurs précises : la classification (14c) et l'intensité (14d), ce qui nous ramène aux « nouvelles » catégories mentionnées en introduction. Une telle tendance ne saurait relever du hasard. Cela semble confirmer que le refus de la fonction attribut est dû au statut sémantique de l'adjectif. Ainsi,

---

[5] Le moment est venu de mentionner qu'une première version de ce travail a été présentée lors de la Rencontre linguistique franco-danoise du 30 mai 2006 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg. À cette occasion, Michael Herslund a porté à ma connaissance le cas d'une campagne publicitaire vantant les mérites d'un *tissu blond scandinave*. Cet intéressant contre-exemple pourrait s'expliquer de deux façons : par une valeur métaphorique, *blond* étant appliqué à un nom inattendu; par une valence différente de l'expression *blond scandinave* par rapport à *blond* tout court, *blond scandinave* étant un nom de couleur et non un adjectif, au même titre que *bleu ciel* ou *vert émeraude*.

[6] Les adjectifs collocatifs qui acceptent la fonction attribut sont souvent désignés comme des prédicats exerçant une contrainte de sélection sur leur argument.

les « trois » nouvelles catégories peuvent inclure des adjectifs collocatifs aussi bien que des adjectifs libres. C'est d'ailleurs déjà le cas pour la catégorie des qualificatifs (14b).

(14) a. *Une peur bleue* ~ **Sa peur est bleue*
b. *Des cheveux blonds* ~ *Ses cheveux sont blonds*
c. *Ski alpin* ~ *Porte cochère* ~ *Chocolat noir* (adjectifs classifiants)
d. *Peur bleue* ~ *Grippe carabinée* ~ *Blessé grave* (adjectifs référentiels intensifs)

On notera enfin que la notion de figement n'est d'aucun secours pour un bon nombre d'adjectifs non attributs, qui semblent pouvoir accompagner tous les noms auxquels s'applique leur signifié :

(15) a. *Un ancien ministre* ~ *Une ancienne ballerine* ~ *Une ancienne armoire* ~ *Une ancienne auberge* (adjectif référentiel de repérage temporel)
b. Une sacrée bagnole ~ Un sacré linguiste ~ Un sacré problème (adjectif affectif)

3. La modification de la référence

L'expression « modification de la référence » (*reference modification*) est due à Bolinger (1967), qui a mis en valeur quelques adjectifs non-attributs en anglais, dont ceux illustrés en (16). Partant du principe que la fonction attribut permet de qualifier le référent du nom, l'auteur propose la solution suivante : les adjectifs auxquels il s'intéresse portent plutôt sur la référence du nom, c'est-à-dire un aspect de son signifié.

(16) a. *A big eater* 'un gros mangeur' ~ $^{\neq}$*Ce mangeur est gros*
b. *A total stranger* 'un parfait étranger' ~ $^{\neq}$*Cet étranger est parfait*
c. *A sheer fraud* 'un véritable imposteur' ~ **Cet imposteur est véritable*
d. *A true poet* 'un vrai poète' ~ **Ce poète est vrai*
e. *An eternal friend* 'un ami éternel' ~ $^{\neq}$*Cet ami est éternel*
f. *The future king* 'le futur roi' ~ **Le roi est futur*

En termes plus formels, on peut dire que le signifié d'un adjectif compatible avec la fonction attribut se combine avec l'ensemble du signifié nominal, ni plus ni moins (17). Parmi les adjectifs non attributs cités par Bolinger, certains ont une portée plus restreinte : ils visent une composante du signifié nominal (18a-18b), ce qui inclut les actants sémantiques (18c). D'autres portent sur l'opération de catégorisation inhérente à la dénomination (cf. Riegel 2005) (19); la paraphrase du syntagme nominal fera donc référence au nom en tant que signe linguistique délimitant des catégories de choses.

(17) *Des cheveux blonds* 'des cheveux dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle'

(18) a. *Un gros mangeur* 'une personne qui mange beaucoup'
b. *Un parfait étranger* 'une personne qui est parfaitement étrangère (à une autre)'
c. *Un double meurtre* 'un meurtre dans lequel il y a deux victimes'

(19) a. *Un vrai poète* 'une personne qui est vraiment poète'
b. *Un ami éternel* 'une personne qui sera toujours un ami'
c. *Le futur roi* 'la personne qui sera le roi dans l'avenir'

Pour le français, les grammaires (Arrivé *et al.* 1986 : 35-38, Wilmet 1998 : 204-219, Riegel *et al.* 2001 : 182, 356) établissent souvent un lien entre la portée sémantique de l'adjectif épithète et sa position : antéposé, il porte sur le contenu notionnel du nom, autrement dit sur le rapport de dénomination (20). Même si une telle incidence atypique n'est pas limitée à

l'antéposition, et même si les grammaires citées ne font pas toutes le lien, il est clair qu'il existe une corrélation avec le refus de la fonction attribut[7] (21).

(20) a. *Un ancien moulin ~ Un moulin ancien*
b. *Une apparente folie ~ Une folie apparente*
c. *Un certain succès ~ Un succès certain*
d. *Un grand homme ~ Un homme grand*
e. *Un gros industriel ~ Un industriel gros*
f. *Un simple soldat ~ Un soldat simple*

(21) a. *Un ancien moulin ~ $^{\neq}$Un moulin qui est ancien*
b. *Une apparente folie ~ $^{\neq}$Une folie qui est apparente*
c. *Un certain succès ~ $^{\neq}$Un succès qui est certain*
d. *Un grand homme ~ $^{\neq}$Un homme qui est grand*
e. *Un gros industriel ~ $^{\neq}$Un industriel qui est gros*
f. *Un simple soldat ~ $^{\neq}$Un soldat qui est simple*

Ni Bolinger ni les grammaires ne réunissent ces adjectifs au sein d'une ou de plusieurs classes particulières. On retrouve une position semblable chez des partisans d'une approche lexicale unitaire : des guillaumiens (Moignet 1981 : 45-49, 193) et des générativistes (Bouchard 1998). Suivant les positions de ces auteurs, des exemples comme *une ancienne auberge* et *une auberge ancienne* contiendraient le même adjectif, doté du même signifié, la différence d'interprétation étant due à la manière dont ce signifié se combine avec celui du nom. La modification de la référence se présenterait ainsi comme un mécanisme général mettant en jeu des qualificatifs dont le sémantisme s'y prête :

(22) *Un futur roi* 'une personne dont le statut de roi est futur'

Mais on peut aussi considérer que la modification de la référence met en jeu des adjectifs distincts des qualificatifs et associés à une série de comportements qui leur sont propres. Une telle solution paraît préférable pour diverses raisons :

1. Plusieurs adjectifs qualificatifs sont dépourvus de contrepartie modifiant la référence, même si leur sémantisme semble a priori compatible avec ce mécanisme :

(23) a. *Un conducteur bon* 'conforme aux attentes' ~ *Un bon conducteur* 'une personne qui conduit de manière conforme aux attentes'
b. *Un conducteur bizarre* 'qui s'écarte de l'ordre commun' (*Petit Robert*) ~ $^{??}$*Un bizarre conducteur* 'une personne qui conduit d'une manière qui s'écarte de l'ordre commun'
c. *Une aventure vraie* 'qui présente un caractère de vérité' (*Petit Robert*) ~ *Une vraie aventure* 'quelque chose dont le statut d'aventure présente un caractère de vérité'
d. *Une aventure véridique* 'qui présente un caractère de vérité' (*Petit Robert*) ~ $^{??}$*Une véridique aventure* 'quelque chose dont le statut d'aventure présente un caractère de vérité'

2. Certains adjectifs qui modifient la référence sont dépourvus de contrepartie qualificative : les formes en question paraissent peu naturelles en position d'attribut ou possèdent alors un sens nettement différent (24).

(24) a. *Un musicien accompli ~ $^{??}$Ce musicien est accompli ~ $^{\neq}$Sa mission est accomplie* 'achevée' (participe)
b. *Notre défunt président ~ $^{??}$Notre président est défunt*
c. *Un bricoleur patenté ~ $^{??}$Ce bricoleur est patenté ~ $^{\neq}$Ce procédé est patenté* 'breveté'

[7] Les épithètes par transfert de Grevisse & Goosse (1993 : 494-495, 839-841) correspondent à la modification de la référence une fois les exemples parasites écartés.

d. *Un piètre acteur* ~ $^{?}$*Cet acteur est piètre*
e. *Le regretté Coluche* ~ $^{\neq}$*Coluche est regretté de tous* 'tous regrettent Coluche' (participe)

3. Dans la plupart des cas où un adjectif modifiant la référence possède une contrepartie qualificative, il est difficile de forger des paraphrases qui permettent de retrouver cette valeur qualificative (25-27). On obtient plutôt, comme équivalent de l'adjectif, un circonstant (*anciennement/autrefois*) ou un spécifieur de quantité (*parfaitement*, *vraiment*).

(25) a. *Une ancienne auberge*
b. **Un bâtiment dont le statut d'auberge est ancien*
c. $^{\neq ??}$*Un bâtiment dont l'appartenance à la catégorie des auberges est ancienne*
d. *Un bâtiment qui était anciennement/autrefois une auberge*

(26) a. *Un parfait étranger*
b. **Une personne dont le caractère étranger est parfait*
c. *Une personne qui est parfaitement étrangère* (*à une autre*)

(27) a. *Un vrai poète*
b. $^{??}$*Une personne dont l'appartenance à la catégorie des poètes est vraie*
c. *Une personne qui appartient vraiment à la catégorie des poètes*

4. Parmi les adjectifs qui portent sur une composante du signifié nominal, les multiplicatifs ont un fonctionnement imprévisible : un *double meurtre* évoque la quantification des victimes et non des meurtriers (28a-28b) ; un *album double* évoque la quantification des disques et non des artistes (28c-28d). Ces adjectifs sont des collocatifs et doivent apparaître dans l'article de dictionnaire du nom qu'ils accompagnent.

(28) a. *Double meurtre* = 'meurtre de Y par X tel qu'il y a deux Y'
b. *Double meurtre* ≠ 'meurtre de Y par X tel qu'il y a deux X'
c. *Album double* = 'album de X tel qu'il y a deux disques'
d. *Album double* ≠ 'album de X tel qu'il y a deux X'

5. Certains adjectifs non attributs ne modifient pas la référence : ils possèdent une incidence normale, leur signifié se combine avec l'ensemble du signifié nominal (29). C'est donc dire qu'il faut de toute manière prévoir une solution en marge du tandem qualificatif/relationnel.

(29) a. *Une porte cochère* 'une porte dont les dimensions permettent l'entrée d'une voiture dans la cour d'un bâtiment' (*Petit Robert*)
b. *Une fichue voiture* 'une voiture à l'égard de laquelle l'énonciateur exprime son mécontentement'
c. *Le prochain train* 'le train qui vient après celui dont il est question'
d. *La page suivante* 'la page qui vient après celle dont il est question'[8]

En fait, les adjectifs qui modifient la référence ne véhiculent pas n'importe quelle valeur sémantique : la plupart gravitent autour des notions de quantité et de repérage et correspondent donc aux adjectifs référentiels mentionnés en introduction (30). Quelques-uns pourraient témoigner d'une intersection avec les prédicats de manière (*bon* ~ *bien*, *piètre* ~ *mal*), la fonction attribut étant parfois plus acceptable (31).

(30) a. *Un grand buveur* ~ *Un gros mangeur* ~ *Un parfait étranger* (quantification de propriétés ou d'actions)
b. *Une apparente folie* ~ *Un faux passeport* ~ *Un vrai poète* (quantification des traits)

[8] Pour une analyse plus adéquate de *prochain* et *suivant*, on peut consulter l'article de Berthonneau (2002).

c. *Mon ancienne école ~ Un ami éternel ~ Le futur roi* (repérage temporel)

(31) a. *Un bon conducteur ~ Quelqu'un qui conduit bien ~ Il est bon en tant que conducteur*
b. *Un piètre chanteur ~ Quelqu'un qui chante très mal ~* ??*Il est piètre en tant que chanteur*

4. Conclusion

En résumé, le figement et la modification de la référence ne dispensent pas de créer de nouvelles classes d'adjectifs :

– Dans une perspective Sens-Texte, le figement explique le refus de la fonction attribut pour les « adjectifs » entrant dans un phrasème complet ou un quasi-phrasème. Par contre, il ne permet pas de prévoir le blocage pour les adjectifs faisant partie d'un semi-phrasème (collocatifs); la contrainte dépend vraisemblablement du statut sémantique de l'adjectif.
– La modification de la référence se traduit bel et bien par le refus de la fonction attribut, mais les adjectifs en cause peuvent difficilement être considérés comme des qualificatifs.
– Certains adjectifs non attributs ne sont concernés ni par le figement ni par la modification de la référence :

(32) a. *Une fichue pluie ~ Un sacré linguiste* (adjectifs affectifs)
b. *Le prochain train ~ La page suivante* (adjectifs référentiels de repérage temporel)

Par ailleurs, il va de soi que d'autres phénomènes peuvent expliquer le refus de la fonction attribut, sans nécessairement remettre en cause le statut qualificatif de l'adjectif. C'est le cas par exemple des tropes (≈ figures de style) :

- Les tropes libres (= créés momentanément par le locuteur) constituent un vaste champ d'étude à explorer (cf. Prandi 1992, Orlandi 2005). À titre d'exemple, l'oxymore (33a) semble moins permissif que certaines métonymies (33b). Néanmoins, les adjectifs des trois « nouvelles » classes ne sont pas concernés : leur emploi paraît tout à fait conventionnel et ne présente aucune anomalie sémantique. Plus généralement, comme ils ne renvoient pas à une réalité extra-linguistique, on ne voit pas l'intérêt (ou la possibilité) de les engager dans une relation conflictuelle avec un nom, ce qui est le propre d'un trope libre.

(33) a. *Le cri silencieux de la victime ~* ??*Son cri était silencieux*
b. *Un pays affamé ~ Le pays est affamé*

- Les tropes lexicalisés (= passés dans l'usage) pourraient aussi avoir leur rôle à jouer. Cela concerne plus généralement la nature des ponts sémantiques impliqués dans les phénomènes de polysémie. Ainsi, lorsqu'un ensemble d'adjectifs qualificatifs entretiennent des liens sémantiques directs ou indirects, on a parfois l'impression que la fonction attribut est monopolisée par l'adjectif « de départ » (34a vs 34b; 34c vs 34d). Encore une fois, les conditions du blocage restent à préciser : nature du pont sémantique, types de propriétés véhiculées par les adjectifs, types de noms en jeu, caractère productif ou non du patron de polysémie… Il n'en demeure pas moins que certains adjectifs non attributs n'entrent pas dans le jeu de la polysémie et ne sont donc pas sujets aux tropes lexicalisés (34e).

(34) a. *Une petite personne* 'dont la taille est inférieure à une certaine norme' ~ *Cette personne est petite*
b. *Une petite voix* 'aiguë, qui rappelle celle d'une petite personne' ~ **Sa voix est petite*
c. *Une personne intelligente* 'dont l'intelligence est supérieure à une certaine norme' ~ *Cette personne est intelligente*
d. *Un regard intelligent* 'qui laisse supposer que la personne en question est intelligente' ~ ?*Son regard est intelligent*

e. *Le N suivant* ≈ 'le N qui suit immédiatement, du point de vue temporel, le N dont il est question'

D'autres contraintes sur l'attribut, plus locales, concernent la manifestation et l'expression des actants sémantiques :

1. Le sujet grammatical n'apparaît pas sous la forme attendue. Ainsi, certains adjectifs attributs dont le premier actant sémantique correspond à un fait (cf. Riegel 1985 : 153-163, Marengo 2002 : 76-85) refusent un sujet nominal mais acceptent un pronom, un infinitif ou une complétive :

   (35) a. ??*Le chant est facile* (où *chant* est un nom d'activité) ~ *Le chant, c'est facile* ~ *Chanter est facile* ~ *C'est facile de chanter*
   b. ?*Son absence est bizarre* ~ *Qu'il soit absent est bizarre* ~ *C'est bizarre qu'il soit absent*
   c. **Ton aide est gentille* ~ *C'est gentil de nous aider*

2. Le deuxième actant sémantique de l'adjectif n'est pas exprimé (Schnedecker 2002 : 8) (36a-36c). Ce paramètre est parfois lié au fait que le sujet soit singulier ou pluriel (36d).

   (36) a. ??*Paul est épris* ~ *Paul est épris de Virginie*
   b. **Cette difficulté est inhérente* (inacceptable sans anaphore) ~ *Cette difficulté est inhérente à la démarche adoptée*
   c. **L'invention du téléphone est postérieure* (inacceptable sans anaphore) ~ *L'invention du téléphone est postérieure à celle du télégraphe*
   d. **Ce livre est identique* (inacceptable sans anaphore) ~ *Ce livre est identique à celui-ci* ~ *Ces deux livres sont identiques*

3. Le sujet est un nom approprié[9] et ne correspond donc pas au premier actant sémantique de l'adjectif (37). Ce dernier peut en plus être un classifiant ou un relationnel (37c-37e).

   (37) a. *Un air hautain* ~ **Son air est hautain*
   b. *Le caractère exceptionnel de cette mesure* (exemple de Moignet 1981 : 45) ~ **Le caractère de cette mesure est exceptionnel*
   c. *Une monarchie de type constitutionnel* ~ **Le type de cette monarchie est constitutionnel*
   d. *Des adjectifs à valeur locative* ~ **La valeur de ces adjectifs est locative*
   e. *Une paraphrase à valeur métalinguistique* ~ **La valeur de cette paraphrase est métalinguistique*

Ces contraintes particulières ne permettent pas d'expliquer le refus de la fonction attribut pour les adjectifs des trois « nouvelles » classes. Cela tend à confirmer la nécessité de ces dernières. Et si de telles classes ne rendent pas compte de tous les adjectifs marginaux, elles en réunissent un nombre considérable. Elles comblent donc en bonne partie la brèche laissée ouverte par le tandem qualificatif/relationnel[10].

---

[9] Un nom approprié est un nom au sémantisme très général dont le rôle consiste essentiellement à servir de support syntaxique à l'adjectif. Les noms appropriés sont souvent facultatifs : *une mesure au caractère exceptionnel* ~ *une mesure exceptionnelle*. Ils s'avèrent particulièrement utiles lorsque l'adjectif ne possède pas de nom correspondant : **l'exceptionnalité de cette mesure* ~ *le caractère exceptionnel de cette mesure*.

[10] Les thèmes abordés dans le présent article sont traités plus en détail dans ma thèse de doctorat (Marengo, en préparation). Je tiens à remercier Georges Kleiber, Jean-Marcel Léard et les relecteurs anonymes pour leurs précieux commentaires, de même que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leur appui financier.

5. Bibliographie

ALONSO RAMOS, Margarita et Suzanne MANTHA (1996). « Description lexicographique des collocatifs dans un *Dictionnaire explicatif et combinatoire* : articles de dictionnaire autonomes ? », dans André Clas, Philippe Thoiron & Henri Béjoint (éds), *Lexicomatique et dictionnairiques : IVes Journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction »*, Montréal, AUPELF-UREF, p. 233-253.

ABEILLÉ, Anne et Danièle GODARD (1999). « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28, p. 9-32. http://rlv.revues.org/document1211.html

ARRIVÉ, Michel, Françoise GADET et Michel GALMICHE (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

BERTHONNEAU, Anne-Marie (2002). « *Prochain*/*dernier* et compagnie. Les adjectifs "déictiques" à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », *Langue française*, 136, p. 104-125.

BOLINGER, Dwight (1967). « Adjectives in English: Attribution and Predication », *Lingua*, 18, p. 1-34.

BOUCHARD, Denis (1998). « The distribution and interpretation of adjectives in French: A consequence of Bare Phrase Structure », *Probus*, 10:2, p. 139-183.

CHEVALIER, Jean-Claude *et al*. *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

DUBOIS, Jean et René LAGANE (1973). *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

GAATONE, David (1988). « Cette coquine de construction : remarques sur les trois structures affectives du français », *Travaux de Linguistique*, 17, p. 159-176.

GIRARDIN, Chantal (2005). « Les classifieurs : une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs ? », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 59-70.

GREVISSE, Maurice et André GOOSSE (1993). *Le bon usage. Grammaire française*, 13e édition, revue, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.

GROSS, Gaston (1988). « Degré de figement des noms composés », *Langages*, 90, p. 57-72.

GROSS, Gaston (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap, Ophrys.

GROSS, Gaston (2005). « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 11-33.

GROSSMANN, Francis et Agnès TUTIN (2005). « *Joie profonde*, *affreuse tristesse*, *parfait bonheur*. Sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 179-196.

KLEIBER, Georges (2001). « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 21-41.

KLEIBER, Georges (2003). « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination », *Syntaxe & Sémantique*, 5, p. 31-46.

LÉARD, Jean-Marcel (en préparation). *Grammaire sémantique modulaire : lexique, référence, prédication*.

MARENGO, Sébastien (2002). *L'adjectif : classification sémantique et structures d'arguments*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.

MARENGO, Sébastien (en préparation). *L'adjectif non-attribut. Syntaxe et sémantique des adjectifs référentiels* [titre provisoire], thèse de doctorat, Université Marc Bloch de Strasbourg.

MARENGO, Sébastien et Jean-Marcel LÉARD (2005). « Ni qualificatifs, ni relationnels : la place des adjectifs référentiels au sein d'une classification sémantique globale », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 227-238.

MARTIN, Robert (1986). « Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexion sur l'adjectif antéposé en français », *Quaderni di Semantica*, VII:2, p. 246-263.

MCNALLY, Louise et Gemma BOLEDA (2004). « Relational adjectives as properties of kinds », dans Olivier Bonami et Patricia Cabredo Hofherr (éds), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics 5*, http://www.cssp.cnrs.fr/eiss5, p. 179-196.

MEL'ČUK, Igor (1988). *Dependency Syntax: Theory and Practice*, Albany, State University of New York Press.

MEL'ČUK, Igor *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 1-4, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

MEL'ČUK, Igor, André CLAS et Alain POLGUÈRE (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

MILNER, Jean-Claude (1967). « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *MIT Quarterly Progress Report*, 84, p. 275-285.

MILNER, Jean-Claude (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Éditions du Seuil.

MOIGNET, Gérard (1981). *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

NØLKE, Henning (2000). « Le (très) ancien débat sur (très) ancien renouvelé », dans *Lexique, Syntaxe et Sémantique : mélanges offerts à Gaston Gross*, Besançon, Bulag (Centre Lucien Tesnière), p. 409-421.

ORLANDI, Adriana (2005). « Emplois non prédicatifs des adjectifs : le cas des adjectifs obliques », *Cahiers de lexicologie*, 86, 207-226.

PARTEE, Barbara H. (2001). « Privative adjectives: subsective plus coercion », http://people.umass.edu/partee/docs/NoPrivatives2.PDF. [à paraître dans T.E. Zimmermann (éd.), *Studies in Presupposition*]

PRANDI, Michele (1992). *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Minuit.

RIEGEL, Martin (1985). *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France.

RIEGEL, Martin (2005). « *Une ancienne chapelle*, *un pur mensonge*, *un vague diplôme* : ou quand un *simple adjectif* modalise le rapport de la désignation nominale », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 105-129.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2001). *Grammaire méthodique du français*, 6e édition, Paris, Presses Universitaires de France.

ROBERT, Paul *et al.* (1993). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, mise à jour mars 1995, Paris, Dictionnaires Le Robert.

SALLES, Mathilde (2001). « Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs "modaux" et les adjectifs qualificatifs », *L'Information grammaticale*, 88, p. 23-27.

SCHNEDECKER, Catherine (2002). « Présentation : les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type ? », *Langue française*, 136, p. 3-19.

SCHUWER, Martine (2005). « Système des adjectifs non prédicatifs en français et en anglais : constantes et variations », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 85-103.

WAGNER, Robert Léon et Jacqueline PINCHON (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*, édition revue et corrigée, Paris, Hachette.

WARREN, Beatrice (1981). « Semantic Patterns of Adjective-Noun Combinations: A Report on Work in Progress », dans Stig Johansson & Bjorn Tysdahl (éds), *Papers from the First Nordic Conference for English Studies*, Oslo, Institute of English Studies, University of Oslo, p. 438-447.

WARREN, Beatrice (1984). *Classifying Adjectives*, Gothenburg, Acta Universitatis Gothoburgensis.

WILMET, Marc (1998). *Grammaire critique du français*, 2e édition, Paris, Hachette/Duculot.